



Peter Blumenthal

Université de Cologne

Allemagne

 <https://orcid.org/0000-0002-4196-3677>

Verbes supports : perspective diachronique

Light Verbs — A Diachronical Perspective

Abstract

This contribution applies the classical model of French “light verbs” to a highly abstract lexical sphere—“shell nouns” such as *opinion* and *information*—which has been neglected by research so far. This study focuses on combinations between these nouns and the verbs *être* and *avoir*, which have been subject to diachronic variation that can be traced back to medieval times in the *Frantext* corpora. The findings suggest that the combinatorics of today’s words often reflects a categorization of the world corresponding to yesterday’s imagination.

Keywords

Light verbs, collocation, colligation, history of language, ontology, French grammar, German grammar

1. Introduction

Cette contribution a pour objectif l’ébauche d’une quadruple extension de la théorie standard des verbes supports telle qu’elle a été exposée par G. Gross (2012 : chap. 5 et 6). Nous tenterons de montrer l’intérêt de quelques aspects, en principe connus, mais peu étudiés du modèle (qualifié désormais de « central »). L’extension est prévue en direction :

- (a) d’un segment du lexique abstrait (les « noms coquilles » en fonction de compléments de verbes supports) qui a rarement été analysé jusqu’à maintenant sous cet angle ;

- (b) d'une problématique diachronique (l'évolution des constructions à verbe support) ;
- (c) d'une perspective contrastive, concernant le français et l'allemand ;
- (d) de la prise en compte d'un cadre cognitif¹, d'inspiration épistémologique et logique.

Quant au statut du modèle central, à présenter brièvement ci-dessous, il paraît assez souple pour admettre l'intégration de variantes ou de redéfinitions et le développement de nouveaux centres d'intérêt. Bref, il est vivant. Nous discuterons certains phénomènes de variation à l'exemple des « noms coquilles »² — noms comparables à des coquilles d'œuf qui entourent un contenu autrement plus riche. Nous retiendrons volontiers cette appellation métaphorique, qui évoque en plus l'idée d'une enveloppe permettant un transfert. Les noms en question (comme *phrase*, *idée*, *histoire*, *information* et des centaines d'autres), qui se signalent avant tout par une combinatoire bien caractéristique, sont aptes à condenser un contenu complexe, ils constituent, pour ainsi dire, des mots sur des mots. Ainsi, on peut utiliser le nom « nouvelles » pour se référer au message fait de toute une suite de mots, organisés en propositions. Ces noms correspondent entre autres aux *projection nouns* de Halliday³.

Par la suite, nous allons constater qu'une partie seulement des noms coquilles entre dans les constructions à verbe support. Dans la présente contribution, nous nous intéresserons principalement à l'intersection des deux ensembles des noms en question (« noms coquilles » et « noms supportés »), qui nous fournira des informations précieuses d'ordre cognitif sur la combinatoire syntaxique et sémantique du français.

2. La construction à verbe support

Vu la thématique générale du présent numéro de la revue, la présentation de ce que grammairiens et dictionnaires spécialisés entendent par « construction à verbe support » peut rester brève ; voici deux exemples rudimentaires souvent cités :

¹ Pour la définition de *cognitif*, mot emblématique en sémantique moderne, mais courant le risque d'une redondance considérable, cf. Blumenthal & François, 2022 : chap. 16 et 28.

² Calque de *shell noun*, terme de la linguistique anglaise ; cf. Schmid, 2018.

³ Cf. Halliday & Matthiessen, 2004 : 469, et <https://www.bing.com/search?q=shell+nouns+wikipedia&form> (consulté le 15 avril 2021).

(1) *donner une gifle à quelqu'un*

(2) *faire un voyage*

(1) est en général paraphrasable par *gifler*, (2), par *voyager*. La construction comporte donc un verbe, souvent sémantiquement « basique » (comme *faire*), qui sert à « actualiser » le prédicat contenu dans le nom (Gross, 2012 : 153). Les noms figurant dans cette structure peuvent appartenir au groupe des noms coquilles, comme *déclaration* (*faire une déclaration*, ‘déclarer’) ou *aveu* (*faire un aveu* / *passer aux aveux*, ‘avouer’).

Deux types d'écart par rapport à ce système simple peuvent se produire :

- Dans le cas de certains noms coquilles, il existe un verbe support consacré par l'usage (cf. *avoir des idées*), mais il manque en français le verbe simple équivalent, comme *voyager* pour *faire un voyage*. Description qui vaut en principe aussi pour *opinion*, actualisé par le verbe support *avoir* (*avoir une opinion*), alors que le verbe de la même famille lexicale, *opiner*, est de nos jours un archaïsme à l'emploi fortement contraint.
- La situation inverse (présence d'un verbe à sens mental, combinatoire problématique entre le nom correspondant et le verbe support « basique ») est probablement celle de *craindre* ; le nom correspondant, qui peut avoir une acception de nom coquille, ne se combine pas librement avec *faire* ou *avoir* (**faire/avoir crainte*, mais *faire/avoir peur*) ; or, la formulation avec un verbe support basique redevient possible dans certaines conditions (cf. *N'ayez crainte ! Avoir des craintes* ainsi que les nombreux verbes non basiques proposés par Le Fur, 2007 : 217).

Ces quelques observations sur le choix des verbes supports donnent d'ores et déjà une idée de ce que les travaux en question, et surtout ceux de G. Gross, peuvent apporter à la lexicographie et à la didactique du français langue étrangère. Car l'étude minutieuse des variations lexicales, qui permettent de déterminer les nuances aspectuelles du verbe support, informe utilement sur les possibilités de la combinatoire verbe-nom.

Vu la souplesse (et le réalisme) du modèle central, il faut s'attendre à l'existence de combinaisons plus ou moins hybrides pour lesquelles on peut hésiter, selon l'acception du nom, entre deux interprétations du verbe, prédicatif et/ou actualisateur (= support).

3. La notion d'actualisation

Avant d'aborder la phase d'application, nous voudrions appeler l'attention sur une question d'ordre définitoire, donc préalable à toute observation concrète, qui nous semble être restée ouverte. Dans la tradition française des recherches sur les verbes supports, on considère cette construction comme étant essentiellement caractérisée par la fonction d'actualisation qu'exerce le verbe (Gross, 2012 : chap. 8 ; cf. Neveu, 2011 sous VERBE SUPPORT ; Riegel et al., 1994 : 415—418). Si l'actualisation assume le rôle d'une condition nécessaire de cette construction, en est-elle aussi la condition suffisante ? La question n'est pas toujours traitée d'une manière tout à fait explicite. Cela peut s'expliquer par un certain flou entourant le concept d'actualisation, qui, comme le formulent prudemment ses critiques, « a l'inconvénient de se trouver au cœur des sujets les plus controversés de la réflexion contemporaine sur le langage » (Charaudeau & Maingueneau, 2002 : 27). Quoi qu'il en soit, l'emploi d'« actualisation » dans un sens qui reste à débattre conduit au fait que la notion de « support », qui en dépend, recouvre selon certains une large gamme de constructions et de syntagmes différents, entre autres les verbes contenus dans (3) :

- (3) *Paul a ressenti une grande joie. Paul a un caractère serein.
Un triangle a trois côtés. Paul a du retard. Paul possède de grandes qualités.
Ce livre est intéressant. Le livre est/se trouve sur la table.*

(Gross, 2012 : 158—171)

Ces propositions, dont les verbes correspondent majoritairement à *avoir* ou *être*, verbes d'état, ont une autre structure que les syntagmes exprimant une action, une activité ou un processus, comme *faire un voyage*. Ainsi, il serait difficile de trouver un verbe équivalent à « un caractère serein » (v. ci-dessus). Toutefois, dans des cas exceptionnels (ci-dessus 2.), une paraphrase de ce type entre en ligne de compte ; cf. la formulation (non statique) *Paul s'est beaucoup réjoui*, qui rend à peu près le sens de la première phrase de (3). Étant donné que la temporalité paraît souvent moins importante dans les phrases majoritairement statiques du type (3), on peut penser que le rôle de l'actualisation (au sens de l'inscription dans le temps et l'espace et de la détermination) s'y trouve affaibli, et cela au profit de l'existence des objets, présumée ou assertée, et des relations entre eux. En conclusion, nous proposerons de distinguer deux types de verbes supports : au sens restreint (exemples (1/2)) et au sens large (cf. (3)).

Ces dernières observations nous permettent de préciser notre thématique. Elle vise, dans une perspective diachronique, le comportement combinatoire d'un petit

nombre de noms coquilles, liés au reste de la phrase par les verbes *avoir* et *être* ou leurs synonymes — verbes supports au sens large. Au centre de notre étude se trouve un nom emblématique de l'épistémè de plusieurs époques, mot qui mériterait une attention considérable dans une anthropologie historique de notre civilisation : *opinion*. Nous suivrons ci-dessous quelques étapes de son évolution, qui nous conduiront à la synthèse kantienne, clé de l'interprétation linguistique proposée à la section 10.

4. *Opinion*

Opinion, mot emprunté vers 1200 au latin, désigne en ancien français « le sentiment que l'on a de quelque chose, plus particulièrement la position intellectuelle adoptée dans un domaine donné » (*Robert historique*, OPINER). Ce sens générique et non marqué, qui n'implique encore aucun jugement de valeur, se maintient parfaitement jusqu'à nos jours. D'autres acceptions du mot introduisent, directement ou non, une référence à une norme conçue comme objective. Ainsi, Bossuet, évêque de Meaux et théologien érudit, définit *opinion* par rapport à *doute*, mot qui implique, du moins à l'âge classique, la recherche d'une vérité, en l'occurrence révélée par la foi chrétienne. Dans son traité théologique *De la connaissance de Dieu et de soi-même* (1704), Bossuet affirme :

- (4) [...] *et quand dans le doute on penche d'un côté plutôt que d'un autre sans pourtant rien déterminer absolument, cela s'appelle **opinion**. Lorsqu'on croit quelque chose sur le témoignage d'autrui, ou c'est Dieu qu'on en croit, et alors c'est la foi divine [...]*

(cité d'après *Frantext*)

Or, à la même époque, le doute systématique d'origine cartésienne et le rationalisme critique avaient commencé à saper les certitudes d'un édifice de croyances ancrées dans cette foi divine, mouvement épistémologique et sociétal qui finira par peser sur les connotations de *opinion*. Au XVIII^e siècle, la réévaluation du prestige, et plus concrètement de la fonction argumentative de ce mot, se manifeste avec éclat dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. La lecture de quelques pages choisies au hasard suffira pour se faire une idée du peu d'estime entourant le mot *opinion*, souvent synonyme, selon les auteurs des articles, des préjugés du passé. Si les collaborateurs citent les autorités, et souvent celles de l'antiquité, c'est pour engager

l'examen critique d'opinions tantôt valables, tantôt aberrantes — dans le but de faire triompher la vérité, comme l'exprime si bien la citation suivante :

(5) *Mais en Médecine plus qu'ailleurs, le droit des anciennes opinions cède bien difficilement & bien tard à celui de la vérité reconnue.*

(*Encyclopédie*, sous FRAGMENS PRÉCIEUX)

Pour l'âge classique, nous pouvons donc retenir, à côté d'un emploi « neutre » de *opinion*, l'existence de deux acceptions contraires⁴ dont la « valeur » est fortement déterminée par les éléments de leur paradigme. *Opinion* s'oppose, d'une part, à *doute* et *foi*, d'autre part, à *vérité*. Voilà deux microstructures lexicales à l'image de deux interprétations différentes du monde. À la fin du XVIII^e siècle, Kant créera une synthèse⁵ en opposant l'*opinion* à la *foi* et au *savoir* et en encadrant tout le champ conceptuel d'une polarité entre le subjectif et l'objectif. Il définit l'*opinion* comme « une croyance qui a conscience d'être insuffisante subjectivement *aussi bien* qu'objectivement » (1976 : 612 ; [A 821 — B 850]). C'est de cette vision des noms en question que s'inspirera notre modèle linguistique, apte à faciliter le classement de nos observations sur l'histoire des constructions à verbes supports. En dehors des acceptions de *opinion* distinguées ci-dessus, il existe un emploi de type sociologique qui reste périphérique pour nous, car il n'entre pas dans les constructions étudiées ici ; dès le XVI^e siècle, *opinion* peut désigner une croyance collective, définie ainsi par le *Petit Robert* (sous OPINION II.) : « Ensemble des attitudes d'esprit dominantes dans une société (à l'égard de problèmes généraux, collectifs et actuels) ; ensemble des opinions d'un groupe social [...] ». Le comportement syntaxique et combinatoire de cette acception est très différent des autres emplois.

5. *Avis*

Avis peut se présenter, comme son synonyme partiel *opinion* (v. les exemples en 6.), après *être* ou *avoir*, verbes supports. Pour ébaucher l'histoire de ses constructions, partons d'une tournure avec *être* appartenant sémantiquement au champ de *opinion* : *être d'avis que*. Le *Robert historique* retrace (sous AVIS)

⁴ Pour faire bref : la chrétienne et la cartésienne.

⁵ Bien entendu dans sa perspective d'épistémologue ou de logicien, qui ne coïncide pas nécessairement avec celle du linguiste.

l'origine et l'évolution de cette expression qui remonte à des constructions impersonnelles :

(6) *Ce m'est à vis* → *m'est avis* (XIII^e siècle);

de là la locution personnelle :

(7) *être d'avis que*

qui apparaît en moyen français, *avis* prenant en français classique, entre autres, le sens de 'opinion exprimée d'un juge'. En français moderne, *avis* dépend en principe rarement du verbe *avoir*, lié à l'article indéfini ; exemple :

(8) *J'ai **un** avis mitigé : ce serait vraiment du vice, [...]*

(Frantext, DESPENTES, 1993)

Toutefois, sous l'influence de la négation, l'emploi de *avoir* devient la règle :

(9) *Elle n'avait pas d'avis très défini sur la question.*

(Frantext, DURAS, 1950)

Or, globalement, la construction *être + d'avis* est incomparablement plus fréquente que *avoir + avis* (toujours dans le même corpus de français littéraire moderne (Frantext)), et cela pour une raison qui apparaît clairement dès que l'on s'interroge sur les conditions thématiques de l'emploi de *avis*. En effet, dans de nombreux emplois, le syntagme reflète une certaine dynamique de groupe et sert à la constitution d'ensembles de personnes qui partagent ou ne partagent pas la même attitude ; exemple :

(10) — *Vous venez, cher ami ? dit-il.*

Alors Paracole, avec un grand courage, prit la parole.

— *Pourquoi qu'on s'en irait. C'est pas fini.*

— *Eh non, c'est pas fini, approuva Catogan. D'autres encore étaient de cet avis. On murmura.*

(Frantext, QUENEAU, 1948)

Dans ces conditions, on peut s'attendre à ce que les formules les plus courantes soient *être de cet avis* et *être du même avis*.

6. Vers une perspective panchronique

Aux XVI^e et XVII^e siècles, les constructions de *opinion* et *avis* se ressemblaient davantage que de nos jours, puisque *être d'opinion* n'était pas rare dans l'ancienne langue⁶, avant de tomber au niveau d'hapax au XX^e siècle ; cf. :

(11) *Comme toutes les bonnes œuvres que les femmes font sont estimées mal entre les hommes, je suis d'opinion que, mortz ou vivans, on ne les doit jamais baiser, [...]*

(Frantext, *L'Heptaméron*, 1559)

De nos jours, *avoir + une opinion* est, la plupart du temps, une locution qui accorde un sens intensif à *opinion* (« idée ou attitude personnelle et réfléchie ») ; elle apparaît souvent dans la négation (*Je n'ai pas d'opinion*). La dimension dans laquelle s'inscrit *avoir + opinion* est celle de l'évaluation qualitative d'un état mental. Or, il faut souligner que dans le cas de *opinion*, les occurrences des verbes indiquant la genèse de cet état sont plus nombreux, dans la langue moderne, que la somme des occurrences de *être* et de *avoir* en combinaison avec *opinion* — autre nouveauté par rapport à la langue classique (v. Blumenthal & François, 2022 : chap. 11.1.) ; cf. :

(12) *[...] ce monsieur a raison de ne pas vouloir se former une opinion sur la nourriture avant d'y avoir goûté.*

(Frantext, GREEN, 1929)

Les verbes comme (*se*) *former*, *élaborer*, etc. désignent une action exercée sur la sphère du complément d'objet de la phrase, ne constituent donc pas des verbes supports.

Dans une vue panchronique, on résumera les principaux traits de la combinatoire de *avis* et de *opinion* en peu de phrases :

1. *avis* et *opinion* peuvent dépendre des verbes supports *être* et *avoir* ;
 - 1.1. fréquemment, *être + d'avis* l'emporte sur *avoir + (un) avis* ;
 - 1.2. *avoir + (une) opinion* l'emporte sur *être + d'opinion* ;

⁶ Le verbe support *être* y souligne le centrage du prédicat *d'opinion* sur le sujet de la phrase — aspect de la « subjectivité » de *opinion*. Rappelons qu'en latin le verbe correspondant était *opinari* ('conjecturer'), déponent et donc centré sur le sujet par excellence.

2. les synonymes *opinion* et *avis* n'ont pas les mêmes fonctions thématiques dans le corpus ;
 - 2.1. *être + d'avis* sert surtout à la constitution d'ensembles dans une dynamique de groupe ;
 - 2.2. *opinion*, qui dépend moins souvent de verbes supports que de verbes concernant la genèse de l'opinion, s'éloigne en français moderne de la sphère des constructions à verbe support.

Cette énumération est de nature descriptive et ne contient aucune explication des phénomènes constatés (à l'exception de 2.2.). Nous allons tenter de présenter une hypothèse explicative dans 11.

7. *Information*

Les principes à la base de cette distribution de *avoir* et *être* dans la combinatoire de *avis* et *opinion* remontent à la langue médiévale. Les noms coquilles plus modernes, comme *information*, dont les principales acceptions datent du dernier tiers du XIX^e siècle (*Robert historique* sous INFORMATION), sont soumis à d'autres systèmes combinatoires. Ainsi, la construction **Paul est d'information que...* serait impensable ; d'autre part, dans les emplois avec *avoir* (*Paul a des informations*), le verbe, synonyme de *dispose de*, ne possède pas la même valeur sémantique que *avoir* verbe support (v. les exemples chez Gross, 2012 : 161). En fait, le statut de *information*, mot très abstrait, correspond au comportement combinatoire de beaucoup de noms d'objets concrets (cf. *détenir/obtenir/se procurer une information* ; cf. Blumenthal & François, 2022 : chap. 11.2.2.). À l'origine de cette « réification » pourrait se trouver le sentiment des locuteurs que le référent de *information*, souvent conceptualisé comme une marchandise, se présente comme un objet largement commercialisé.

8. *Interprétations*

Ces quelques phénomènes combinatoires suffisent pour montrer l'énorme hétérogénéité sémantique qui règne au sein des noms coquilles. Leur polysémie peut entraîner une forte différenciation au niveau des verbes supports, adaptés autant que

possible aux acceptions actualisées des noms⁷. L'exploration des régularités dans ce domaine pourrait jeter, à plus longue échéance, un pont entre l'histoire de la langue et celle « des idées », comme on disait autrefois. Projet trop ambitieux pour un avenir proche, car, même à une échelle bien plus modeste, nos grammaires ont du mal à interpréter syntaxiquement et sémantiquement les constructions en question, présentées ci-dessus. Qu'en est-il par exemple du schéma syntaxique du type « être de N » (*je suis d'opinion/d'avis que...*) ?

Pour Fournier⁸, cette structure constitue un « locatif », « qui dénote une localisation spatio-temporelle ou notionnelle du sujet » (2002 : 49). Certes, mais comment expliquer les restrictions lexicales inhérentes au « locatif » ? Pourquoi trouve-t-on, surtout avant l'avènement de l'âge classique, *je suis d'opinion que*, mais non pas *je suis de conviction que* ? Suivront sous 9. quelques réflexions sur une autre langue que le français, qui, sans prétendre apporter une explication, peuvent avoir l'avantage d'élargir le débat, et cela par le biais de la méthode comparative. Digression dont nous espérons des éclaircissements sur la situation analogue en français.

9. Perspective comparative

Depuis plus de cent ans, les germanistes s'émerveillent (ou se désespèrent) devant les beaux restes du génitif en allemand moderne, apparemment les débris d'un système antérieur dont on veut croire qu'il était complet et cohérent. Dans l'état actuel des choses, certaines constructions ne fonctionnent qu'avec certains mots, sélectionnés selon des critères pas toujours évidents et formant des syntagmes plus ou moins figés. Ainsi, H. Paul (1920 : 142) relève que l'on dit, dans le cas d'une dizaine de noms, en utilisant le génitif suivi de la conjonction *dass* [que] :

(13) *ich bin der Ansicht, der Meinung, des Glaubens, etc.*
[littéralement : je suis d'avis, d'opinion, de foi, etc.]

Ajoutons que l'on ne dit pas :

⁷ Cf. une tentative de description systématique de ce phénomène dans Blumenthal & François, 2022 : 133—144.

⁸ L'une des rares grammaires à mentionner le problème.

- (14) **ich bin der Absicht/Annahme/Idee*, etc.⁹
[intention, supposition, idée]

La différenciation entre les deux ensembles de noms a dû se faire en allemand médiéval selon des critères qui nous échappent largement, puisqu'il nous manque non seulement l'intuition du locuteur natif de cette époque, mais aussi la familiarité avec sa manière de conceptualiser le monde¹⁰. Or, il est incontestable que ces critères continuent à agir mécaniquement sur l'usage figé — celui de quelques îlots isolés de la grammaire de l'allemand moderne autour du génitif.

10. Kant, le subjectif et l'objectif

C'est donc au grammairien de se livrer à une sorte d'archéologie de l'intuition linguistique d'une autre époque, et cela, dans la mesure du possible, à partir d'un point de vue neutre, non tributaire de tel état de la langue. Dans cet ordre d'idées, les idées de Kant (ci-dessus 4.) sur l'opposition entre le subjectif¹¹ et l'objectif nous permettent d'y voir plus clair. Dans la *Critique de la raison pure*, Kant caractérise quelques noms d'états mentaux selon l'importance de leurs composantes subjectives ou objectives. Pour schématiser une pensée nuancée, on peut dire qu'il détermine, de façon convaincante, les valeurs subjectives de *conviction*, de *opinion* et de *foi*, et les valeurs objectives de *savoir* et de *certitude*¹², le tout s'assimilant à l'analyse d'un « champ conceptuel » avant la lettre [A 821 — B 850]. L'application des idées kantienne aux observations linguistiques (ex. 7, 10, 11, 13) conduit à un constat : tout d'abord, il existe une affinité évidente entre les mots attribués au pôle subjectif et la

⁹ Nous remercions vivement notre collègue germaniste Hans Jürgen Heringer d'avoir mis à notre disposition sa documentation sur la douzaine de noms du type (13) et les noms qui, malgré leurs affinités avec ceux-ci, seraient agrammaticaux dans la même construction (cf. (14)). Il semble que, jusqu'ici, aucune grammaire ne se soit essayée à expliquer cette distribution.

¹⁰ Comme on le sait depuis longtemps, il existe des ressemblances significatives entre certaines structures morphosyntaxiques observables dans les principales langues (allemand, français, italien) qui se sont formées sur le territoire de l'empire carolingien ; exemple : *avoir/être* comme verbes auxiliaires. La discussion du problème nécessiterait un cadre bien plus vaste que celui du présent article.

¹¹ Pour le sens complexe des mots polysémiques « subjectif » et « objectif » chez Kant, cf. Eisler, 2008 : 399, 515.

¹² Questions ouvertes : Kant se rapporte-t-il, dans les termes de la sémantique moderne, aux référents de ces mots, à leurs significations ou leurs extensions ? Dans quelle mesure sa théorie de la croyance (*Fürwahrhalten*) est-elle influencée par le sens des mots à son époque ?

structure grammaticale de (13). Mais comment interpréter cette affinité ? Qu'y a-t-il de spécifiquement subjectif dans (13) ? Ce n'est sans doute pas le génitif, mais la nature du verbe support *sein/être*, qui a vocation à porter un jugement sur le référent du sujet grammatical et à mettre l'accent sur ses qualités et propriétés. Selon cette hypothèse, le génitif *der Meinung* dans (13), attribut du sujet grammatical, pourrait donc ne constituer qu'un épiphénomène¹³ par rapport à l'option fondamentale pour *sein/être*, qui exprime la prépondérance subjective ('centré sur le sujet'¹⁴) dans le sémantisme des noms comme *opinion*.

On peut pousser plus loin le parallèle entre l'échelle de la subjectivité selon Kant et les phénomènes grammaticaux : même le pôle de l'objectivité, représenté par le savoir (*Wissen*) correspond à une certaine construction, cette fois du circonstanciel, mais de nouveau au génitif : *meines Wissens* (« que je sache »).

11. Être et avoir

Voici venu le moment de croiser deux types d'observations concernant la combinatoire de *avis* et de *opinion* (en 6.), d'une part, et la pertinence de la polarité « subjectif » vs « objectif », d'autre part (en 10.). Selon notre hypothèse, une caractéristique sémantique de *Meinung*, sa subjectivité pourrait se trouver à l'origine d'un fait combinatoire, le lien avec le verbe *sein* (*der Meinung sein*). En appliquant le même raisonnement au français, on pourrait proposer une nouvelle interprétation de la combinaison fréquente *être d'avis que* : le lien fréquent entre *être* et *avis* pourrait dénoter la subjectivité de *avis*, ou du moins de l'une de ses acceptions. De fait, nos observations sur une valeur fréquente de *être d'avis*, à savoir le classement des référents de sujets, vont exactement dans ce sens (cf. (10)).

Reste à expliquer le cas de *opinion*, plus compliqué. Au cours de plusieurs siècles, nous avons relevé une alternance ou une présence simultanée de deux verbes assumant la rection, *être* ou *avoir*, comme éventuel indice d'une position intermédiaire entre « subjectif » et « objectif ». En français contemporain, cette polarité semble être d'une importance moindre pour *opinion*.

En résumé, la section 11. fait ressortir le rôle des verbes supports *être* et *avoir* ainsi que celui de l'opposition entre subjectivité et objectivité. L'attribut du sujet

¹³ Par ailleurs, l'on ne saurait exclure que le rôle d'épiphénomène ne corresponde pas aux mêmes données linguistiques dans les deux langues comparées.

¹⁴ 'Sujet' d'abord au sens grammatical, mais aussi 'sujet de la connaissance'; cf. Lalande, 1972, SUJET C. et F.

(construction intransitive) a la capacité de mieux exprimer la subjectivité de l'attribut que l'emploi de *avoir*, lié à la transitivité. Transposé dans les conditions de la grammaire allemande, ce raisonnement montre pourquoi on préfère *ich bin der Meinung, dass* à *??ich habe die Meinung, dass*.

12. Conclusion

Dans notre contribution, nous nous sommes penché sur le rôle des verbes supports *être* et *avoir* régissant certains noms coquilles, comme *opinion* et *avis*. Nous avons pu relever des phénomènes très semblables dans l'histoire de l'allemand (par exemple *sein* + *der Meinung*, etc.). Le problème linguistique essentiel concerne les propriétés sémantiques des noms permettant ou non l'emploi dans ces constructions (exemple : *je suis d'avis que*, mais **je suis d'idée que*). Notre hypothèse explicative, misant sur une échelle de la subjectivité, s'inspire d'un modèle épistémologique esquissé par Kant. Autant dire que nous avons essayé d'approfondir la dimension cognitive de la théorie des verbes supports, surtout celle de *être* et de *avoir*.

Quant aux ressemblances frappantes, syntaxiques et lexicales, entre les constructions en français et en allemand (surtout dans la langue médiévale), le problème gagnerait à être discuté dans un cadre pluridisciplinaire ; une telle approche devrait essayer de saisir, pour chacune des langues, l'identité et l'impact linguistique des dimensions sémantiques prédominantes¹⁵, par exemple le rôle de la subjectivité au cours de l'histoire de la langue. D'un point de vue méthodologique, l'une des clés de telles recherches pourrait être la description des critères dont dépend, dans deux langues ou à différentes époques de leur histoire, la possibilité de combiner les mots (cf. (13), (14)).

Faisant fi des clauses de prudence qui sont de mise dans des textes du genre présent, on pourrait résumer l'ambition de la contribution ainsi : montrer, à propos de certains verbes supports, que la combinatoire des mots d'aujourd'hui reflète la catégorisation du monde d'hier, étant entendu que notre article ne constitue qu'un premier pas sur cette voie¹⁶.

¹⁵ Remontant en l'espèce au cadre partiellement commun de l'État carolingien.

¹⁶ Obstacle de taille, illustré par Trier (1931) : nous n'accédons aux catégorisations d'une autre époque (par exemple celle où se sont constituées les combinaisons discutées ci-dessus) que par le biais de l'analyse sémantique des mots qui les contiennent. À cet égard, Kant se trouvait dans une situation très différente : il travaillait sur des concepts (non pas des « mots ») de son temps, ce qui lui permettait d'affirmer avec une belle assurance : « Je ne m'arrêterai pas à éclaircir des concepts aussi faciles »

Références citées

- Blumenthal, P., & François, J. (2022). *Pour une histoire cognitive du français. Que révèle la combinatoire des mots ?* Paris, L'Harmattan.
- Charaudeau, P., & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris, Seuil.
- Eisler, R. (2008). *Kant-Lexikon*. Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- Fournier, N. (2002). *Grammaire du français classique*. Paris, Belin.
- Gross, G. (2012). *Manuel d'analyse syntaxique. Approche sémantico-syntaxique du lexique*. Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- Halliday, M. A. K., & Matthiessen, Chr. (2004). *An Introduction to Functional Grammar*. London, Arnold.
- Kant, I. (1781/1966/fr. 1976). *Kritik der reinen Vernunft*. Stuttgart, Reclam. [*Critique de la raison pure* (J. Barni, Trad.)]. Paris, Flammarion.
- Lalande, A. (1972). *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. Paris, Presses universitaires de France.
- Le Fur, D. (Dir.). (2007). *Dictionnaire des combinaisons de mots*. Paris, Le Robert.
- Neveu, F. (2004). *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris, Armand Colin.
- Paul, H. (1920/1970). *Prinzipien der Sprachgeschichte*. Tübingen, Niemeyer.
- Riegel, M., Pellat, J.-Chr., & Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris, Presses universitaires de France.
- Schmid, H.-J. (2018). Shell nouns in English — a personal roundup. *Caplletra*, 64, 109—128. <https://www.scipedia.com/sj/caplletra>
- Trier, J. (1931). *Der deutsche Wortschatz im Sinnbezirk des Verstandes*. Heidelberg, Winter.
- Encyclopédie = Encyclopédie de Diderot et d'Alembert*. Sur cédérom en texte intégral. Marianne, Redon (2000).
- Frantext*. <https://www.Frantext.fr/>
- Robert historique* = Rey, A. (1998). *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris, Le Robert.

(1976 : 612). Il s'agissait de *opinion*, etc. De nos jours, nous sommes probablement moins convaincus de la pérennité des concepts, « faciles » ou non.